

Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Déposé à la séance du conseil d'arrondissement du 2 septembre 2008



Citoyennes et citoyens,
Collègues du conseil d'arrondissement,
Mesdames, Messieurs,

Je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il fait état, conformément à la loi, des résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2007, des résultats préliminaires de l'exercice financier de l'année 2008, des dépenses en immobilisations pour 2008, des grandes orientations du budget de fonctionnement 2009 et du programme triennal d'immobilisations 2009-2011. De plus, il traite des éléments concernant expressément l'arrondissement contenus dans le dernier rapport du vérificateur général de Montréal. Enfin, le rapport fait état des rémunérations et des allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement.

De plus, je dépose la liste de tous les contrats octroyés depuis le 1er août 2007 : contrats de 25 000 \$ ou plus et ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant qui totalisent 25 000 \$ ou plus.

Les résultats financiers 2007

Au 31 décembre 2007, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a enregistré un déficit de 1 831 800 \$ pour un budget net de 51,7 M\$. Les fortes précipitations de neige enregistrées durant les mois de novembre et décembre 2007 sont principalement responsables de ce déficit. En effet, il est tombé plus de 186 cm de neige durant cette période de l'hiver alors que la dotation budgétaire de l'arrondissement en prévoit 66 cm. Pour combler ce déficit, l'arrondissement a dû puiser une somme de 582 900 \$ à même ses réserves et surplus accumulés et s'engager à compenser le solde du déficit, soit un montant de 1 248 900 \$, par un plan de rationalisation pour les exercices financiers 2009 et 2010.

Les résultats préliminaires de l'exercice financier 2008

Selon les données disponibles à ce jour, l'exercice financier 2008 pourrait se terminer avec un déficit de 2 294 000 \$. Encore là, les précipitations de neige exceptionnelles que Montréal a reçues de janvier à avril dernier expliquent le déficit anticipé. De plus, l'arrondissement n'anticipe pas, comme par les années antérieures, de générer des surplus au chapitre des revenus locaux.

Alors que la dotation budgétaire annuelle est basée sur 180 cm, il est tombé plus de 318 cm de neige du 1er janvier au 15 avril 2008. De plus, il nous faut prévoir une enveloppe équivalente à 66 cm pour d'éventuelles chutes de neige pendant les mois de novembre et décembre prochains. Malgré un suivi rigoureux, les conditions hivernales exceptionnelles ont totalement épuisé les réserves et surplus de l'arrondissement. La dotation de l'arrondissement étant insuffisante pour faire face à cette situation sans précédent, nous étudions actuellement différents scénarios avec l'Administration municipale pour nous permettre de poursuivre nos opérations courantes.

Les dépenses en immobilisations 2008

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations pour l'année 2008, nous prévoyons, aujourd'hui, dépenser l'enveloppe votée de 4,7 M\$. Ces investissements permettront, entre autres, la réalisation des projets suivants :

- Le réaménagement et la mise aux normes des parcs des Açores et Baldwin (finalisation des travaux débutés en 2007), de La Bolduc, Saint-Michel et Saint-Pierre-Claver pour en améliorer l'accessibilité et ainsi répondre aux besoins des familles de l'arrondissement;
- L'implantation de mesures d'apaisement de la circulation dans les rues de l'arrondissement;
- La réfection de la toiture du centre Laurier, le programme d'implantation de compteurs d'eau dans divers bâtiments et la fin des travaux de climatisation de la maison de la culture du Plateau-Mont-Royal;
- Le réaménagement des infrastructures de surface de la rue Saint-André;
- Le réaménagement de voies collectrices (financé conjointement par l'arrondissement et la Ville centre);
- La poursuite du programme de réfection des infrastructures routières;
- Le remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de nettoyage et d'entretien des espaces verts.

Les orientations 2009 et le programme triennal d'immobilisations 2009-2011

Nous avons reçu récemment l'enveloppe budgétaire 2009. Malgré certaines bonifications à la dotation budgétaire, notamment le fonds de développement et le fonds de mise à niveau concernant le déneigement et les bibliothèques, l'arrondissement devra supporter, à même son enveloppe budgétaire, d'importantes hausses de coûts dues à l'inflation et à l'indexation des dépenses. De plus, nous devons participer, comme l'ensemble des unités d'affaires, aux objectifs de réduction de l'effectif fixés par l'Administration, soit réaliser des économies récurrentes de l'ordre de 300 millions de dollars et réduire les effectifs de la Ville de 1 000 postes d'ici 2010. Il est évident qu'avec les coûts croissants du carburant et le renouvellement de certains contrats majeurs l'équilibre du budget 2009 représentera un défi très exigeant.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2009-2011, les investissements prévus pour 2009 totaliseront 4,7 M\$ et seront soumis à la consultation publique, dans le cadre de la démarche du budget participatif. De façon préliminaire, les sommes investies serviront à la réfection des infrastructures routières, au réaménagement des parcs locaux, au remplacement d'équipements motorisés et à la réfection des bâtiments municipaux.

Le rapport du vérificateur général de Montréal

En 2007, le vérificateur général de Montréal a effectué une vérification dans le but de s'assurer que le traitement et les dépenses versés aux élus sont conformes aux dispositions prévues aux lois, règlements et directives et que des mécanismes de contrôle appropriés permettent de s'en assurer.

Dans son rapport pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et le trimestre terminé le 31 mars 2008, le vérificateur général a fait part de certaines observations et recommandations touchant notre arrondissement, sans qu'aucune anomalie importante n'ait été relevée. L'arrondissement a donné suite à toutes les recommandations du vérificateur général.

La rémunération des élus

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit aussi divulguer les rémunérations et les allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement. Seule la conseillère d'arrondissement du district de De Lorimier, madame Josée Duplessis, recevra une rémunération additionnelle de 3 256 \$ pour occuper la présidence du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au cours de l'année 2008. Cette rémunération additionnelle est conforme aux règlements et à la loi.

Ceci complète la présentation de la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

La mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal,


HELEN FOTOPULOS



Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

ville.montreal.qc.ca/plateau